

## Liste des pièces justificatives pour une demande de DCEM auprès de la préfecture

### Le jour de votre rendez-vous:

Le jour du rendez-vous vous devrez fournir une série de pièces justificatives (**originaux + photocopies**). Par ailleurs,  **votre présence ainsi que celle de votre conjoint et votre enfant est obligatoire.**

### Pièces justificatives des parents

- Passeport en cours de validité ;
- Selon le cas, carte de séjour « passeport talent » et convention d'accueil ou VLS-TS « passeport talent » et convention d'accueil du parent chercheur ;
- Carte de séjour « passeport talent famille » du parent conjoint de chercheur ;
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois : quittance de loyer ou facture d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone. Si vous êtes hébergé par un particulier, vous devrez aussi fournir une attestation d'hébergement complétée et signée par la personne qui vous héberge et une copie de sa pièce d'identité. Pour vous procurer un formulaire d'attestation d'hébergement (aussi appelé attestation d'accueil) contactez la mairie la plus proche de votre lieu de résidence. Si vous êtes hébergé à l'hôtel : une attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois.

### Pièces justificatives de l'enfant mineur

- Passeport et visa long séjour en cours de validité ;
- Acte de naissance (avec filiation) ;
- Certificat de scolarité ;
- 2 photos d'identité (format 35 mm x 45 mm - norme ISO/IEC 19794 - 5 : 2005) ;
- Un justificatif de paiement de la taxe correspondante (**45 €**).